

Sujet de l'apprentissage :	Contribution à l'amélioration de la mise en œuvre de la séquence ERC au sein de l'OFB à travers la mobilisation des outils et méthodes développés en matière de police de l'environnement (H/F)
Référence du poste :	DPPC-SEQUENCERC-A
Affectation :	Direction générale déléguée Police Connaissance Expertise Direction de la Police et du Permis de Chasser Service Prévention Appui et Prospective
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du chef du service Prévention Appui et Prospective et sous l'encadrement du maître d'apprentissage désigné
Lieu de l'apprentissage :	Vincennes (94)
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste DPPC-SEQUENCERC-A et en joignant : - CV + LM.
Date limite de dépôt des candidatures :	15 octobre 2021

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façades maritime, parcs naturels marins, etc.).

Contexte du service :

L'agent recruté sera en poste dans le service « Prévention, appui et prospective » (SPAP) de la Direction de la Police et du Permis de Chasser (DPPC).

La DPPC est une direction centrale et une direction opérationnelle. Elle doit donc assurer au niveau national un rôle de conception, de pilotage, d'animation, d'appui aux services territoriaux, ainsi que d'évaluation de l'activité de police, qu'elle soit administrative ou judiciaire. Elle doit également assurer des missions opérationnelles en renfort des services territoriaux ou en pilotage direct lorsque les enjeux, la nécessité de

coordination ou de réactivité l'exigent.

L'essentiel de l'activité du SPAP se situe en amont de l'acte réglementaire. Il poursuit quatre objectifs principaux :

- Identifier, évaluer et prioriser les enjeux écologiques susceptibles de faire l'objet d'une réglementation et d'un contrôle ;
- Faire en sorte que la phase de préparation des actes réglementaires soit également une phase de prévention des atteintes à l'eau et à la biodiversité, notamment par la mise en œuvre de la séquence Eviter Réduire Compenser (ERC) ;
- Contribuer à ce que les actes réglementaires, qu'ils soient individuels ou collectifs, puissent faire ensuite l'objet d'un contrôle pertinent et efficace ;
- Créer des méthodes, des outils (instructions internes, référentiels et guides techniques), des formations et des notes d'enjeux.

Le service pilote et coordonne l'ensemble des activités d'appui technique à la police administrative des services territoriaux ou nationaux qui lui rendent compte régulièrement. A ce titre :

- Il pilote et anime les réseaux de référents thématiques afin de produire des instructions, retours d'expériences et doctrines pour l'établissement en lien avec ses partenaires ;
- Dans une logique de subsidiarité, il apporte son concours à la production d'avis techniques par les services opérationnels par des aides et des conseils. Dans certains cas, il peut être amené à produire lui-même les avis techniques quand le niveau d'expertise l'exige et/ou pour des dossiers stratégiques à enjeux national ou international.

Le service est également chargé de procéder à une analyse qualitative de l'activité d'appui technique, en fonction des enjeux prioritaires qu'il avait au préalable identifiés.

Pour le compte de l'établissement, il pilote la feuille de route ERC pour faciliter la mise en œuvre de cette séquence tant en interne OFB qu'en externe auprès des acteurs.

Description de l'apprentissage :

Mission :

- L'apprenti devra poursuivre l'étude engagée au premier semestre 2021 sur la prise en compte des avis techniques dans les arrêtés préfectoraux. Cette étude doit se poursuivre afin d'augmenter la taille d'échantillon analysé. La finalité de ce travail est d'orienter la stratégie de l'OFB sur les avis techniques rendus ;
- L'apprenti contribuera aux réflexions et analyses en cours sur la thématique de la planification régaliennne/non régaliennne (documents d'urbanismes, plans et programmes s'appliquant à la gestion de ressources naturelles, etc.). Il s'agit d'un besoin partagé entre plusieurs directions centrales (DASB/DPPC) et qui implique également les directions régionales. La finalité est de faciliter la priorisation de l'activité des agents en région, à partir d'une meilleure connaissance des pratiques de l'OFB en matière de planification.
- Contribution à l'enrichissement des outils par la production de contenus: référentiels techniques Pat Biodiv, Centre national de ressources ERC Biodiv.

Activités principales:

- À partir de l'outil PAT-Biodiv, sélection et extraction d'avis techniques contenant des recommandations de prescriptions ;
- Requête des actes administratifs correspondants aux avis techniques sélectionnés auprès des référents ERC-avis techniques de l'OFB, puis organisation de l'information et synthèse des recommandations de prescriptions proposées pour chaque avis technique sélectionné, analyse de l'argumentaire OFB soutenant ces recommandations, niveau de prise en compte dans les actes administratifs.
- Réalisation d'une typologie et d'un bilan au sein de l'OFB sur les modalités actuelles de traitement des sollicitations concernant des documents de planification, notamment selon des aspects régaliens (appui technique aux procédures d'autorisation environnementale dans les plans et programmes) et propositions de recommandations ;
- Participer à :
 - La rédaction et/ou l'actualisation de contenus/fiches de PAT-Biodiv (fiches techniques et fiches méthodologiques) en lien avec les chefs de projet concernés du SPAP ;
 - La rédaction et la synthèse de contenus alimentant le Centre de Ressources ERC Biodiversité piloté par l'OFB ;
 - Aux temps forts de l'activité d'avis technique: séminaires, formation à la rédaction des avis techniques. Cette activité nécessitera des déplacements dans les directions régionales pour bien

comprendre l'activité de production d'avis techniques.

Activités secondaires (en appui de chargés de projet, en fonction des disponibilités) :

- Contribuer à l'élaboration de la méthode d'évaluation de potentiel de gain écologique de sites à restaurer ;
- Contribuer à l'élaboration de la note d'enjeux sur la compensation écologique de l'OFB, et notamment sur la partie l'évaluation de la mise en œuvre de la compensation.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Tous services et potentiellement toutes directions ;
- Relations privilégiées avec les référents ERC-Appui techniques des unités territoriales de l'OFB en charge de la conduite des missions d'appui technique.

Relations externes :

- Administrations centrales et déconcentrées du MTE ;
- Établissements publics de l'Etat ;
- Aménageurs publics et privés (maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre) ;
- Membres de divers groupes nationaux ou groupes de travail.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Droit général et de l'environnement, réglementation liée aux autorisations environnementales dans les domaines de l'eau, des milieux aquatiques et terrestres ;
- Connaissance des acteurs et de l'organisation institutionnelle dans le domaine de l'environnement ;
- Connaissance des enjeux attachés à la préservation et à la restauration des milieux naturels, séquence ERC, etc. ;
- Ecologie, aménagement.

Savoir-faire opérationnel :

- Savoir synthétiser ;
- Maîtriser les outils informatiques.

Savoir-être professionnel :

- Travail en équipe ;
- Prise d'initiative ;
- Autonomie ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Qualités relationnelles ;
- Curiosité.

Diplômes – Formation – Expérience :

- Niveau : bac +5 ;
- Formation ou expérience spécifique ou spécialisation.

Autres (si pertinent) :

- Permis de conduire ;
- Anglais courant écrit ou parlé ;
- Informatique et/ou bureautique.